

Plan directeur Informatique

Mars 2008

Synthèse des propositions fournies par les facultés

Ce document dresse un récapitulatif des différents éléments qui ont été suggérés par les facultés, en référence au point de discussion N°3 du PV de la séance COINF du 28.02.2008 :

« Les membres de la COINF sont invités à indiquer pour leur faculté les priorités parmi les différents résultats à atteindre qui sont formulés dans le draft du PDI (pages 18 à 25), et leurs suggestions quant à un planning (ordre et dates éventuelles). Il est également demandé aux membres de la COINF de préciser / chiffrer, dans toute la mesure du possible, les bénéfices attendus de chacun des résultats ; tout projet de loi doit maintenant être accompagné d'une estimation du retour sur investissement (ROI).

Ces informations sont à envoyer **au plus tard le 20 mars 2008** à TD, qui en fera une synthèse. Elles serviront à la finalisation du PDI, à la rédaction d'un éventuel projet de loi, au cadencement des projets par le COMSI. »

- La faculté de Médecine a défini les priorités sur les résultats à atteindre pour chaque IS sans prioriser les IS entre elles ;
- La FPSE a priorisé au départ les IS (email de M. Batardon), mais a finalement trouvé l'ordre des initiatives peu informative (email de Mme Betrancourt) ; elle a par la suite proposé une priorisation des résultats à atteindre ;
- La faculté de Droit n'a pas priorisé les IS mais considère celle liée à l'Administration en ligne comme prioritaire ; elle a donné son avis et fait des remarques sur les résultats à atteindre ;
- L'ETI et la faculté des sciences ont priorisé les IS et ont également donné quelques avis sur les résultats à atteindre ;
- SES et la faculté des Lettres n'ont priorisé que les IS sans aucun avis sur les résultats ;
- La faculté de théologie n'a pas répondu à cette requête.

Priorisation des Initiatives stratégiques

Cette classification est une synthèse des différentes priorités fournies au niveau général des initiatives stratégiques par les facultés. Chaque faculté les a fixées en fonction de sa propre spécificité.

Les points ont été attribués de 1 à 8 aux différentes IS, la plus haute priorité étant notée à 1 et la plus basse à 8.

1. Administration en ligne (*avis de 6 facultés*)
2. Gestion de l'information scientifique (*avis de 4 facultés*)
3. Services à l'enseignement (*avis de 2 facultés*)
4. Services à la recherche (*avis de 3 facultés*)

5. Environnement de travail individuel (*avis de 4 facultés*)
6. Communication et transparence (*avis de 4 facultés*)
 - Pilotage de l'institution (*avis de 2 facultés*)
 - Gouvernance du SI et organisation informatique (*avis de 2 facultés*)

Cela étant, on constate sur les réponses fournies par les entités une forte priorité pour l'administration en ligne, suivi par la gestion de l'information scientifique, puis les services à l'enseignement et à la recherche. Les initiatives dont le thème ne concerne à priori pas directement les facultés ressortent avec une priorité basse.

Priorisation des résultats à atteindre au sein de chaque Initiative Stratégique

La classification s'est faite selon trois catégories regroupant tous les résultats à atteindre avec mention du nombre d'avis donné.

Pour information, l'évaluation des résultats à atteindre a été réalisée comme suit :

- Dans les différentes colonnes pour chaque faculté, les résultats ont été qualifiés de 1 à 6 en fonction des priorités proposées (1 étant la priorité la plus élevée, 5 étant le besoin le moins prioritaire / non prioritaire, 6 correspondant à une demande non applicable pour la faculté voire non souhaitable) ;
- Pour la colonne liée à la moyenne générale, celle-ci a été calculée par une moyenne arithmétique des avis de toutes les facultés qui se sont prononcées pour ce résultat à atteindre ;
- Le degré de priorité d'un résultat a été attribué selon la règle suivante :
 - $1 \leq$ Priorité haute < 2
 - $2 \leq$ Priorité moyenne < 3
 - Priorité basse ≥ 3

Administration en ligne

Priorité haute

- Organisation des examens (inscription en ligne, publication des horaires, saisie des notes, publication des résultats) - *avis de 5 facultés*
- Gestion des projets de recherche - *avis de 4 facultés*

Priorité moyenne

- Remboursement des dépenses et notes de frais (formulaire électronique, pièces jointes, signatures électroniques) - *avis de 4 facultés*
- Achats (sélection sur catalogues, données de livraison, engagement financier, suivi commande, validation réception, inventaire) - *avis de 5 facultés*
- Gestion des recrutements - *avis de 4 facultés*

Priorité basse

- Organisation de voyages - *avis de 3 facultés*

Service à l'enseignement

Priorité haute

- Réaliser l'intégration des LMS dans le système d'information institutionnel - *avis de 3 facultés*
- Mettre à disposition des enseignants des outils didactiques répondants aux besoins - *avis de 2 facultés*

Priorité moyenne

- Faire en sorte que les enseignants et les étudiants exploitent pleinement les possibilités offertes par les LMS - *avis de 2 facultés*
- Adapter l'infrastructure des auditoriums à un enseignement plus interactif - *avis de 3 facultés*

Priorité basse

- Mettre à disposition une plate-forme institutionnelle de gestion informatisée des QCM - *avis de 2 facultés*

Service à la recherche

Priorité haute

- Simplifier l'élaboration et la gestion des projets de recherche : informations en ligne, outils « administrativo-financiers », outil de gestion de projet. - *avis de 2 facultés*

Priorité basse

- En matière d'infrastructures partagées de calcul et de stockage de données, mettre en place une politique coordonnée et se doter de moyens adéquats pour déployer de nouveaux services répondant aux besoins de la communauté concernée. - *avis de 3 facultés*
- Mettre en œuvre de manière coordonnée des systèmes informatisés d'expérimentation et de simulation - *avis de 3 facultés*

Pilotage de l'institution

Priorité haute

- Développer un système d'information décisionnel intégré (base institutionnelle & bases facultaires) permettant de mettre en rapport les résultats des activités académiques (recherche et enseignement) et les ressources qui y sont consacrées - *avis de 2 facultés*

Priorité moyenne

- Supporter les processus de décision par une gestion électronique des dossiers et de leur suivi (avec fonctionnalités de recherche et de consultation en ligne, gestion des droits d'accès) - *avis d'1 faculté*

Gestion de l'information scientifique

Priorité haute

- Mettre en place une infrastructure et des services génériques facilitant la gestion et l'accès aux travaux et documents de recherche (dépôt institutionnel, pour tout type de documents) - *avis de 4 facultés*
- Services en ligne d'accès à l'information à travers le portail - *avis de 3 facultés*
- Résolveur de lien (SFX), permettant d'optimiser l'accès aux documents électroniques selon différentes règles + outil de recherche fédérée (Metalib), étendant l'espace de recherche sur une multitude de bases de données sélectionnées par les bibliothèques. - *avis d'1 faculté*

Priorité moyenne

- Dispositif adapté en matière de numérisation de documents audio-visuels (y.c. mandats extérieurs, location de matériel, achats, etc.) - *avis d'1 faculté*
- Modernisation de l'infrastructure technologique des bibliothèques (espaces de travail, tag RFID, etc) - *avis de 2 facultés*

Aucun commentaire

- Gestion des connaissances

Environnement de travail individuel

Priorité haute

- Définition d'une politique de gestion et de renouvellement du parc informatique des postes utilisateurs (étudiants et personnels) - *avis de 3 facultés*
- Définition d'une politique et de services institutionnels pour l'utilisation des PDA par le personnel - *avis de 3 facultés*
- Adaptation de l'infrastructure et des services pour une utilisation à large échelle des ordinateurs portables par l'ensemble de la communauté universitaire - *avis de 3 facultés*
- Mise en place d'un service d'impression en réseau sur l'imprimante de son choix, avec décompte automatique des pages imprimées (payant pour étudiants) - *avis de 3 facultés*
- Mise en œuvre d'un service de backup des postes mobiles et fixes, généralisé à l'ensemble du PA/PAT - *avis de 2 facultés*
- Mise en œuvre d'outils d'authentification forte permettant le single sign-on et l'accès à distance aux ressources et services universitaires - *avis de 4 facultés*

- Déploiements d'outils et de services collaboratifs soutenant le travail en équipe, sur le campus et à distance - *avis de 3 facultés*

Priorité moyenne

- Introduction de la carte multi-services de légitimation PA/PAT/étudiants et d'accès à des services payants ou non (bâtiments, impression, ...) - *avis de 3 facultés*
- Définition d'une politique institutionnelle concernant l'environnement informatique de l'étudiant, notamment pour l'introduction des postes portables: définition d'un environnement minimal, et des modalités de financement (subventions, aide ...) - *avis de 4 facultés*

Priorité basse

- Introduction de services en ligne géolocalisés (en fonction des activités se déroulant dans certains lieux du campus) - *avis de 2 facultés*

Gouvernance du SI et organisation informatique

Priorité haute

- Urbanisation du SI : réaliser les différentes cartographies, disposer d'une architecture claire et structurante, optimiser les différents composants, dynamiser l'offre de services à travers le portail - *avis d'1 faculté*
- Gestion de projets : maîtriser les projets de SI sous toutes leurs facettes - *avis de 2 facultés*
- Services aux utilisateurs : délivrer des services informatiques répondant à la demande des utilisateurs et facultés (en tant que méta-utilisateurs) et orientés vers leur satisfaction - *avis de 3 facultés*
- Sécurité du SI : gérer de manière systématique les risques relatifs à la sécurité de l'information et informatique - *avis d'1 faculté*
- Standards ouverts et logiciels libres : favoriser et encadrer l'étude et l'usage de standards ouverts et de logiciels libres - *avis de 2 facultés*

Priorité moyenne

- Dispositif de gouvernance informatique : rendre opérationnel et efficient l'ensemble des processus décrits dans le rapport « Gouvernance informatique : analyse et recommandation » (AJD & TUN), qui est le support à la décision du rectorat du 21 mai 2007 de mettre en place le nouveau dispositif. - *avis de 2 facultés*

Aucun commentaire

- Gestion par processus (ITIL) : optimiser les processus informatiques au sein du dispositif opérationnel en s'inspirant des bonnes pratiques ITIL

Communication et transparence

Priorité haute

- Mettre en œuvre un plan et des actions de communication spécifiques pour chaque initiative et projets y relatifs, afin d'optimiser les ressources et moyens engagés au sein de l'institution sur le système d'information - *avis de 5 facultés*
- Mettre en œuvre un plan et des actions de communication relatifs aux prestations offertes aux utilisateurs, afin d'améliorer la qualité de services aux utilisateurs et d'optimiser le fonctionnement du dispositif informatique opérationnel - *avis de 5 facultés*

Priorité moyenne

- Mettre en œuvre un plan et des actions de communication relatifs au PDI lui-même, afin de capitaliser sur la démarche participative qui a prévalu à son élaboration et y faire adhérer tous les acteurs et bénéficiaires du système d'information - *avis de 4 facultés*
- Organiser une enquête annuelle auprès des utilisateurs afin de favoriser la communication et ajuster le cas échéant les prestations - *avis de 4 facultés*

Priorité basse

- Concevoir et publier des tableaux de bord synthétiques démontrant le fonctionnement du dispositif informatique - *avis de 2 facultés*

Remarques

- Les réponses sur la priorisation des résultats à atteindre ont été fournies par 5 entités facultaires sur 8, 2 facultés n'ont priorisées qu'au niveau général des IS, 1 faculté n'a pas répondu. Il est important de préciser que ces différentes priorisations (IS & résultats à atteindre) ne reflètent que l'avis des facultés. Il faudrait compléter l'exercice par l'avis du Rectorat et des services centraux (y compris la DINF). Par exemple, une plus haute priorité pourrait être attribuée à la gestion des recrutements ou encore à la gestion des achats.
- Ces informations fournissent non seulement les souhaits en termes de priorité des besoins à réaliser, mais également les résultats à atteindre qui sont considérés comme non applicables ou souhaitables (chiffre 6 en rouge dans le fichier de priorisation des résultats). Cela concerne :
 - Mettre à disposition une plate-forme institutionnelle de gestion informatisée des QCM (médecine)
 - Infrastructure partagée de calcul et de stockage de données (Droit)
 - Mise en œuvre de manière coordonnée des systèmes informatisés d'expérimentation et de simulation (Médecine et Droit)
- Deux résultats à atteindre n'ont pas reçu d'appréciation : la gestion des connaissances & l'optimisation des processus informatiques.

- Concernant les bénéfices attendus de chacun des résultats en terme de retour sur investissement (ROI), aucune information / suggestion à ce propos n'a été mentionnée dans les différentes réponses fournies par les facultés, malgré la demande explicite.
- Pour information, les deux dernières colonnes du tableau « Priorité des résultats à atteindre », définissent les projets déjà existants et qui pourraient couvrir en partie ou intégralement certains résultats escomptés. Ces éléments seront encore complétés afin de réactualiser les besoins à atteindre par rapport à la version 2007 du PDI.